

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1240

présenté par

Mme Charvier, Mme Brulebois, Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Robert, M. Claireaux,
Mme Mauborgne, M. Testé et M. Freschi

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 48, insérer l'article suivant:****Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.